

3 Administration générale

3.3 Développement économique

3.3.1 Hébergement - Restauration / Autorisation d'exploiter

3.3.1.1 Boulangerie Michellod

Décision

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter la Boulangerie Michellod à M. Sabino Caruso.

3.3.1.2 Kebab de Fully

Décision

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter du Kebab de Fully (modification de l'enseigne) à M. Majid Akbari.

3.3.1.3 Cabane de Sorniot

Décision

Le Conseil communal délivre l'autorisation d'exploiter la Cabane de Sorniot à M. Christian Ecoeur.

3.5 Nouveau membre EMC

Décision

Le Conseil communal décide de nommer M. Mathieu Grange en tant que membre EMC à la cellule des Services industriels.

5 Energie

5.5 Adjudication : Réaménagement de la Rue de l'Eglise Génie civil

Décision

Le Conseil communal décide d'adjuger les travaux de génie civil pour la Rue de l'Eglise à l'entreprise Joseph Carron SA.

7 Urbanisme

7.1 Constructions

7.1.2.12023-315 Lopes Salgueiro de Magalhães José Rte de Martigny 237 1926 Fully

Description

Construction d'un garage préfabriqué en dérogation à l'art. 80 du RCC (distance entre bâtiments)

Pro d'Antogne – Rue de Vinseau

Folio n° 10, parcelle n° 3185

Zone moyenne densité

7.1.2.22024-106 / 2024-10947 Polo Célia et Lionel Chemin de Liaudise 25 1926 Fully

Description

Pose d'une pergola bioclimatique

La Liaudise – Chemin de la Liaudise 25

Folio n° 28, parcelle n° 7102

Zone coteau

7.1.3.12023-254 Valentin Roduit Construction Générale SA et Adrien Ançay Sàrl p.a.
Impasse Neuve 5 1926 Fully

Description

Construction de deux habitations individuelles, en dérogation à l'art. 95 du RCC (densité)

Yvaux – Rue de Prévent

Folio n° 15, parcelle n° 17372 (mutation en cours)

Zone moyenne densité

7.1.3.22024-84 / 2024-11576 Michellod Christine Rue du Tilleul 22 1926 Fully

Description

Création d'une ouverture en toiture

Châtaignier – Rue du Tilleul 22

Folio n° 6, parcelle n° 1417

Zone village

7.2 Aménagement du territoire

7.2.1 Arrêt du Tribunal fédéral - PAZ RCCZ du 11 juin 2024